Réf. : JLB/NA

Paris, le 26 octobre 2021

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAODINAIRE DE L'ASSOCIATION NATIONALE

## Modalités d'organisation de validation du futur projet associatif Samedi 29 janvier 2022

Suite au Congrès de Poitiers et au séminaire commun d'octobre 2021, le conseil d'administration, dans sa séance du 20 octobre 2021, a stabilisé une première version du projet associatif, dont vous trouverez un exemplaire ci-joint. Il a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire le samedi 29 janvier 2022, dont l'objectif est de débattre et voter les orientations liées aux différents thèmes travaillés lors du Congrès de Poitiers du 21 au 24 août 2021, dans différents espaces du réseau, et dans les Associations territoriales dans les mois qui ont suivis ce congrès.

* * *

L'assemblée générale extraordinaire se déroulera à la FUAJ YVES ROBERT à Paris.

Le Conseil d'administration de l'Association nationale propose, suite à sa séance du 20 octobre 2021, un projet associatif pour la période 2022-2027. Conformément au règlement intérieur (art.3 du RI), les contributions ou motions portant sur l'évolution de ce texte doivent parvenir au Bureau du conseil d'administration huit jours avant l'Assemblée générale, à savoir **au plus tard le vendredi 21 janvier 2022 à minuit** par voie postale, avec accusé-réception, ou par voie électronique au secrétariat de la direction générale : secretariat.general@cemea.asso.fr
Ces contributions ou motions peuvent être de deux natures :

- Une contribution émanant d'une AT validée par le Bureau ou le conseil d'administration de l'AT.
- Une contribution collective émanant de plusieurs membres : les noms des différents membres doivent être indiqués sur la contribution.

Le Bureau du conseil d'administration national n'a pas de pouvoir de décision quant aux choix des contributions qui seront intégrées ou non au projet associatif. Il décidera seulement des modalités selon lesquelles les contributions seront présentées à l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2022.

**Pour rappel**

L'Assemblée générale comprend tous les membres de l'Association, chaque membre ayant droit à une voix. Chaque personne morale régulièrement constituée, et admise comme membre de droit ou membre associé, est représentée à l'Assemblée générale par une personne dûment mandatée.

Les salarié.es de l'Association, par ailleurs membres actifs, participent à l'assemblée générale avec voix délibérative.

Les membres ayant droit de vote devront être à jour de leur cotisation au 31 décembre 2021 ou à jour de leur cotisation pour l'année 2022.

Chaque président.e devra faire parvenir la liste des membres à jour de leur cotisation (cf. point ci-dessus) de chaque Association, certifiée exacte à Nathalie AMATI à l'adresse suivante secretariat.general@cemea.asso.fr **au plus tard le vendredi 14 janvier 2022 à 9h00.** Dans le cas où les listes n'auraient pas été transmises à cette date, la commission des votes se basera sur les listes

certifiées exactes et transmises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2021 pour la validation des pouvoirs.

La Commission des votes aura la responsabilité des opérations et s'assurera, entre autres, du contrôle des pouvoirs avant le début de l'Assemblée générale proprement dite. Le résultat des votes ne sera considéré comme définitif qu'après validation de la commission. Ceux-ci seront diffusés par NIO au terme de cette vérification.

**Modalités pratiques**

Nous vous demandons pour le **vendredi 14 janvier 2022 au plus tard** à Nathalie AMATI à secretariat.general@cemea.asso.fr

→ **la liste des membres actifs et associés de votre AT (en format GRAF ou XLS) certifiée exacte par le/la président.e de l'AT.**

→ **les pouvoirs (ils peuvent aussi être apportés le jour de l'assemblée générale extraordinaire).**

Vous trouverez, en annexe, le formulaire de délégation de pouvoir. Nous vous rappelons que les pouvoirs doivent être retournés soit à l'Association nationale, soit à l'Association territoriale. Aucun pouvoir ne pourra être accepté s'il n'est pas totalement rempli et signé par le mandant. La transmission par courriel des pouvoirs, validés par l'AT, est acceptée.

Nous rappelons que la prise en charge, par l'Association nationale, des frais des membres participant à l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2022, est limitée à 4 personnes par AT. Au-delà, la prise en charge de ces frais reste à la charge des AT.

Jean-Baptiste CLERICO

**P.J. : Projet Associatif V1 partie 1 et 2**
**Formulaire de délégation de pouvoir.**

CEMÉA
L'ELAN FORMATION

# Projet d'orientation

## Poitiers 2021-2026

### Partie 1

## 10 enjeux sociétaux pour donner un cap au projet associatif

## Enjeu #1

# Une laïcité ouverte pour respecter le pluralisme

*« La laïcité, c'est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans la connaissance des différences et dans le respect du pluralisme. C'est donc le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre tout forme d'obscurantisme, d'aliénation, de discrimination, d'exclusion et d'injustice ».*

(Congrès de Strasbourg, 1992)

La laïcité est aujourd'hui remise en cause directement. Elle est aussi détournée par certains qui voudraient en faire un moyen de division, de ségrégation et d'exclusion de peur de l'autre, d'opposition entre les citoyens. Alors qu'au nom de la liberté d'expression, il pourrait y avoir la volonté d'exclure ou de stigmatiser certaines personnes, il est nécessaire de réaffirmer que la laïcité garantit la liberté de conscience et de manifester ses convictions dans l'espace public, ainsi que l'égalité de toutes et tous devant la loi. L'enjeu c'est de faire ensemble société. Les Ceméa respectent ces principes et mettent en œuvre des modalités encadrant l'exercice des droits individuels au sein d'un collectif respectueux de chacun et chacune. Ils conduisent leurs actions en s'appuyant sur l'argumentation raisonnée, le doute comme inducteur de l'expérimentation, la vérification des informations, la preuve par l'expérience. L'État et l'ensemble des pouvoirs publics doivent respecter et faire appliquer pleinement les principes qui fondent la laïcité : la liberté de conscience, la séparation des églises et de l'État, le libre exercice de tous les cultes, le respect des personnes et des droits humains et de la diversité culturelle. Les Ceméa affirme la primauté de la loi républicaine sur toutes prérogatives religieuses.
L'utilisation de procédés de manipulation, de conditionnement et de prosélytisme tout particulièrement dans les actions éducatives sont à proscrire, y compris bien sûr au sein du mouvement. Mais cela ne veut pas dire que les Ceméa sont neutres et n'ont pas de projets de transformation pour et avec les individus et pour et avec la société. Au contraire, ils ont comme objectifs à travers leurs actions, par la connaissance, la raison, la réflexion, l'acquisition de l'esprit critique, de permettre aux individus de se dégager des conditionnements idéologiques et dogmatiques, d'accroître leur autonomie et leur liberté, de développer leur « vivre ensemble » et d'agir au sein de la société pour plus d'égalité et de solidarité. Il s'agit là d'un projet et d'une volonté d'émancipation pour tous.

Des engagements :

- réaffirmer le principe de laïcité, comme étant un principe d'organisation de la société et du vivre ensemble,
- développer les formations à la laïcité afin de garantir un socle commun permettant d'agir sur et dans les pratiques,
- continuer de distinguer et de travailler en congruence les principes (ce qu'on réaffirme) et la mise en œuvre (ce qui est mis en place face à des réalités sociales).

## Enjeu #2

# Lutter contre toutes les discriminations

*« Ce qui est égal serait identique ?»*
*« Différents certes, égaux certainement» affirme un slogan des Ceméa et donc «égal » ne veut pas dire «identique ».*
*Il faut entendre, comprendre et mettre en œuvre l'Egalité à la fois comme un idéal à atteindre et comme un principe organisateur de la société.*
*(Manifeste, Poitiers 2021)*

Chaque personne a droit à notre respect et à nos égards, ce qui implique de l'équité et la volonté de comprendre les personnes afin de leur apporter ce dont elles ont besoin pour s'épanouir et vivre des vies saines. Pour autant, elle ne peut être qu'une étape, nécessaire, permettant de lutter contre des situations sociales créant, reproduisant des situations d'exclusion et de hiérarchisation entre les personnes. Si l'égalité des chances n'est qu'un concept réactionnaire visant à justifier les inégalités réelles, l'égalité des droits, et en particulier, du droit d'accès à l'éducation ainsi qu'à l'ensemble des biens communs, reste à conquérir.

Dans une société où les valeurs de sélection et de compétition dominent, la lutte contre toutes les discriminations sociales, territoriales, sociétales, sans aucune hiérarchisation et contre les exclusions est un enjeu éducatif majeur. Ces discriminations conduisent à des processus d'oppression prenant appuis sur des préjugés et des stéréotypes.

Le sexisme, le racisme, la haine anti LGBTQI+ sont autant de réalités à combattre, pour les déconstruire dans les représentations, notamment auprès des jeunes mais aussi des familles.

L'égalité entre les personnes a toujours été cœur des combats des Ceméa. L'égalité femmes hommes est au cœur de leurs combats. La construction du respect et de la considération mutuelle entre les hommes et les femmes, a toujours été considérée comme un élément constitutif de cette égalité. Ceci nécessite une réflexion approfondie sur les rapports de domination hommes/femmes dans tous les domaines et sur la prise en compte de la diversité des identités genrées.

Lutter contre les discriminations, c'est participer à prévenir les violences et contribuer à un climat plus apaisé. C'est aussi contribuer à la formation de la personne et du citoyen. Les Ceméa se réaffirment solennellement comme mouvement agissant pour le respect des droits humains.

Des engagements :

- conduire des actions de lutte contre les discriminations,
- poursuivre l'engagement pour une Égalité réelle,
- conduire des actions au plus près des publics sur tous les territoires
- participer, avec les moyens d'actions privilégiés des Ceméa, à la lutte contre la pauvreté,
- continuer de participer aux différents collectifs promouvant la laïcité.

## Enjeu #3

# S'inscrire et soutenir l'économie sociale et solidaire, alternative au tout libéral

*« Les Ceméa considèrent la coopération comme une manière d'agir ensemble indispensable (…). Elle peut prendre la forme élémentaire de l'entraide et de l'échange et doit être développée au sein de projets collectifs. (…) Elle est une autre manière de faire société, à la recherche d'un faire « mieux » ensemble. Une coopération authentique est incompatible avec la division du travail instituée en concepteurs, exécutants et chômeurs.*

(Manifeste, Poitiers 2021)

Le monde de l'éducation, de la culture, de la santé et du social doit résister pour sortir d'une logique de concurrence libérale à finalité lucrative. Les Ceméa inscrivent leurs actions dans des missions d'intérêt général en accompagnement du service public et des collectivités locales, territoriales, nationales et européennes. Ils affirment l'impérieux besoin d'un État structurant, garant d'une égalité territoriale et favorisant les initiatives locales. Les Ceméa mobilisent

des réseaux multiples, en interne et/ou avec l'ensemble des acteurs, inscrits dans des pratiques coopératives. Ils revendiquent la place des associations d'éducation populaire comme co-constructrices des politiques publiques. Le service public doit également garantir une place active pour les habitant·es, les usager·es et les collectifs.
Les Ceméa réaffirment la nécessité de refonder « l'associativité », dans une logique à la fois humaniste, coopérative et collective. C'est à cette condition que le statut associatif prend tout son sens dans un rapport aux politiques publiques et à l'économie sociale et solidaire (ESS).
Les Ceméa, comme les structures de l'ESS, créent de la richesse. Ce secteur représente 10% du PIB et 14% des emplois privés. Il constitue une véritable alternative à l'économie capitaliste notamment sur la question de la place de l'humain et permettent d'inscrire de nouvelles solidarités.
Les actions des Ceméa promeuvent et accompagnent une « Gestion démocratique, une approche plus sociale et solidaire de l'économie et la non lucrativité individuelle » qui sont les principes de l'ESS. Cela participe de la construction d'un autre modèle d'organisation des espaces de travail.
L'existence et les contraintes des règles du marché, ne doivent pas empêcher face à des situations particulières d'élaborer des stratégies alternatives, de construire des manières de faire spécifiques. Il est nécessaire de fixer des règles éthiques, morales et politiques pour agir notamment dans un contexte de crises successives.

Des engagements :

- poursuivre et renforcer les logiques de coopération, de mutualisation, d'économie circulaire, de solidarité au sein du réseau Ceméa,
- articuler les spécificités d'un mouvement d'éducation nouvelle, d'une association éducation populaire et d'une structure de l'économie sociale et solidaire,
- renforcer notre présence, en s'appuyant sur notre expertise, dans les différentes instances traitant de ce champ au niveau régional, national et européen,
- favoriser des partenariats locaux véritablement co-construits,
- développer un plan de formation aux enjeux de l'ESS.

## Enjeu #4

# L'ouverture au monde, l'interculturel et les migrations

*« Chaque personne a une histoire singulière, des origines et un environnement spécifique. Chaque personne a vécu et vivra des rencontres heureuses mais aussi des accidents de la vie. Chaque personne a une identité psychologique et sociale. Mais nul·le n'est enfermé·e dans une « essence» dont il·elle serait à jamais prisonnier·ère. Aucun être humain ne peut être réduit à ses origines, à ses appartenances, à certains de ses actes, à un état de son développement.»*

(Manifeste, Poitiers 2021)

Le niveau local et le niveau mondial sont parfaitement interdépendants et indissociables. La montée des autoritarismes favorise le repli sur soi et les politiques économiques libérales génèrent de la pauvreté. Ces deux dimensions exploitent la peur de l'autre et présentent la composition plurielle de la société et les migrations comme des dangers.

Les Ceméa soutiennent une mondialisation et une construction

européenne sociale et solidaire, basée sur la rencontre entre les personnes. Ils considèrent les mouvements de personnes comme un phénomène historique et géographique, source de richesse.
À travers l'éducation interculturelle, l'éducation à la complexité géopolitique, ils requestionnent ici et ailleurs ce rapport au monde et à l'autre.
L'éducation interculturelle commence avec ses pairs dans la cour de l'école jusqu'à la maison de retraite… et peut se vivre dans son quartier, son village, sa ville, son pays et dans le monde. Elle s'appuie aussi sur le rapport entre similitude et différence et demande une posture d'engagement.
Les échanges et le développement de coopérations internationales sont autant de chances objectives de vivre l'apprentissage de l'altérité. L'accompagnement à la mobilité physique et psychique trouve sa place dans tout parcours éducatif et de formation. Il favorise l'apprentissage et la connaissance de l'autre, l'acquisition de compétences sociales ainsi que l'exercice de solidarités actives et collectives. Ce sont des vecteurs de transformation de la société.
Les Ceméa s'inscrivent dans des collectifs au niveau européen et international pour défendre une conception émancipatrice de l'éducation et une justice sociale afin de construire une société civile internationale.

Des engagements :

**pour l'international**
- produire du plaidoyer du local à l'international en appui sur notre expérience de terrain  renforcer les liens avec les autres mouvements d'Éducation Nouvelle,
- construire des alliances au niveau local et international,
- poursuivre les échanges de pratique avec des partenaires d'autres pays,

**de réseau**
- intégrer l'éducation à la géopolitique dans les parcours de formation,
- se former et accompagner le mouvement aux pédagogies de l'altérité et réfléchir à la différence,
- développer une stratégie volontariste d'accueil dans les programmes de mobilité,

**locaux**
- animer un espace réflexif sur les questions de politique internationale au sein du réseau,
-  expérimenter des formes d'accueil dans le réseau notamment en direction des migrant·es.

## Enjeu #5

# La réussite éducative de tous et de toutes

*« Il est impensable de transiger avec le postulat d'éducabilité : quiconque ne peut en être exclu et l'éducation doit être mise en chantier dans toutes les situations que rencontrent les humains. En Éducation nouvelle, éduquer, c'est donc porter une ambition politique, éthique, philosophique et pédagogique. (…) Éduquer, ce n'est pas imposer des savoirs artificiels, mais considérer, en confiance, que chacun·e est porteur·euse au quotidien, de dynamiques créatives. C'est cette vision optimiste, ambitieuse et exigeante d'une approche globale qui fonde la dimension émancipatrice de l'éducation. »*

(Manifeste, Poitiers 2021)

**L'**Éducation nouvelle est une approche globale de l'éducation.
La réussite éducative, est le droit pour chacun·e à être formé·e en citoyen·ne autonome et conscient·e du monde dans lequel il ou elle vit.

Il s'agit pour l'enfant et le jeune, d'acquérir une culture qui l'accompagne dans le « vivre ensemble », d'accéder de manière singulière, à un niveau de savoirs, de connaissances et de culture qui lui permette d'agir et grandir dans la société.

La réussite éducative, dont la réussite scolaire est un des éléments, est un levier pour chacun et chacune pour construire son projet de vie.

Elle doit s'opérer dans le cadre d'une mixité sociale, c'est un impératif pour les Ceméa.

L'école est un des lieux principaux d'éducation, mais n'est pas le seul: les familles, les acteurs éducatifs du territoire... y contribuent.

Les Ceméa défendent une école ouverte, accueillant tous les enfants. Ils se positionnent pour un grand service public national laïque, d'éducation prenant en considération tous les temps de l'enfant, ainsi que tous les acteurs et actrices contribuant à l'éducation, qu'elle soit formelle, non formelle ou informelle. Les familles gardent une place déterminante dans ce système éducatif. Cela doit conduire à prendre en compte la globalité des individus.

L'Éducation nouvelle porte des valeurs et des principes d'actions :
les enseignant·es et la communauté éducative à travers la prise en compte de l'individu, la dimension du collectif, l'environnement et l'activité contribuent aux apprentissages et à la réussite éducative de toutes et tous.

Des engagements :

- promouvoir la réussite de toutes et tous,
- développer et diffuser des ressources pour les équipes éducatives dans et autour de l'école,
- accompagner les équipes dans l'expérimentation et la conduite de projets
- promouvoir et initier des travaux de recherche,
- co-construire des actions sur les questions de parentalité,
- intervenir dans les débats qui concernent l'école et promouvoir une éducation globale.

## Enjeu #6

# Les temps de loisirs, sources d'émancipation et d'égalité

*« L'émancipation est un cheminement. Elle a pour objectif de permettre à la personne de penser et d'agir en tant qu'Être libre. Elle concerne l'individu dans son projet de vie tout en étant indissociable d'une logique collective. Pour garantir les conditions de cette émancipation, les Ceméa proposent et animent des espaces d'échanges, de réflexion et d'action dans un cadre sécurisant qui autorise chacun·e à partir à la découverte de soi et du monde en permettant de mieux le comprendre pour agir ».*
(Manifeste, Poitiers 2021)

Les temps de vacances et de loisirs doivent être porteurs de valeurs humanistes et émancipatrices pour l'ensemble de la société, mais ils sont pour beaucoup des temps où les inégalités s'aggravent, et se renforcent entre ceux qui partent et les autres, entre ceux qui bénéficient d'accueils de proximité et les autres.
Ils sont trop souvent un espace de marchandisation, d'hyperconsommation, de formatage des pratiques et des esprits. Dans ce contexte, les Ceméa ont la volonté d'amplifier leur influence et leur présence sur le terrain pour participer à la construction d'une

société où les temps de loisirs, mais seront des temps d'épanouissement, d'émancipation, d'éducation de tous et toutes, de rencontres et pas seulement des temps de réparation.
Les vacances constituent une part non négligeable de ces temps « libérés ». Les gens partent plus souvent, moins longtemps voire pas du tout. La mise en œuvre du droit aux vacances doit contribuer à une mixité sociale qui a tendance à reculer.
Tous les espaces d'accueil de mineurs doivent être encadrés par des équipes éducatives, constituées de volontaires ou professionnels dans le cadre d'un engagement éducatif. Ces équipes jouent un rôle essentiel d'acteurs et d'actrices sociales, bien au-delà d'une technicisation de la fonction à laquelle les évolutions de la formation pourraient conduire. Il revient aux Ceméa avec les autres mouvements d'éducation populaire de lutter contre cette tendance dans tous les espaces de concertation avec les pouvoirs publics.
L'engagement dans les temps éducatifs constitue un enjeu de société pour celles et ceux qui participent à leur encadrement. Cet engagement vise à transformer le quotidien des personnes à travers leurs pratiques de loisirs. Il participe à la formation des citoyennes et citoyens.
Les Ceméa assument une place dans l'organisation et la gestion d'ACM, de crèches, de terrains d'aventure, de chantiers culturels, d'actions sociales...
Les Ceméa réaffirment haut et fort que le droit aux vacances pour tous et toutes, pour des vacances émancipatrices est un droit inaliénable de tout être humain.

Des engagements :

- réinterroger les contenus et la forme des espaces de formation au regard des évolutions des temps de loisirs et de la société,
- oeuvrer pour favoriser les possibilités d'accès au BAFA et BAFD,
- encourager les initiatives et développer un plan de progrès au service de la qualité des formations BAFA/D prenant en compte les évolutions des espaces de loisir,
- rester actif au sein des collectifs comme promoteurs des ACM au niveau national et régional,
- porter la reconnaissance du métier d'animateur et d'animatrice professionnelle comme du volontariat,
- développer des terrains d'application et d'expérimentation seul ou en partenariat.

## Enjeu #7

# Lutter contre les exclusions

*« Le soin n'est pas plus réductible au système de santé que l'éducation n'est réductible à l'école. Le soin est le mouvement par lequel les collectifs accueillent les personnes dans leur globalité et les aide à surmonter leurs fragilités. Le soin ne considère pas la personne comme une machine qu'il faut réparer. Il ne doit pas non plus se substituer à la volonté de l'autre : il est ce qui lui permet d'exercer sa volonté. Le soin requiert une empathie qui permet de percevoir autrui comme un « autre soi-même ». Il est fondateur de lien social et d'humanité »*

(Manifeste, Poitiers 2021)

Le libéralisme impacte fortement le social et ainsi renforce la fragilité des institutions et des personnes déjà victimes de fortes souffrances liées à des migrations subies, des ruptures scolaires, des troubles psychiques, de la solitude, des ruptures sociales et familiales… Se développent alors exclusion et rejet ; violences physiques et morales. Ces choix politiques et sociaux provoquent aussi de fortes tensions chez les acteurs et actrices qui agissent dans le champ de l'intervention sociale et de la santé. L'approche techniciste et segmentée s'imposent, mettant à mal un accompagnement à dimension humaine et globale.
Les Ceméa, mouvement d'Éducation nouvelle attachés à l'accueil et au collectif agissent auprès des personnes les plus fragiles, mais aussi

des professionnel·les et militant·es qui sont à leur côté. Leur action s'inscrit dans une dimension globale ou l'agir, la médiation et l'entraînement sont des leviers incontournables. Leur travail ancré dans une dimension institutionnelle, s'appuie sur des partenariats historiques avec les hôpitaux, les centres sociaux, les établissements sociaux et médico-sociaux...
Les Ceméa ont construit au fil du temps des partenariats de sens et d'action avec des associations amies. Le contexte social oblige à élargir le spectre des partenaires pour agir de façon solidaire sur les territoires.
Au quotidien dans les formations, dans l'accueil de leurs usagers les Ceméa transmettent une pédagogie de la coopération et une éducation à la solidarité, en respectant des valeurs humanistes et en respect des droits des personnes.
Les Ceméa affirment ainsi la primauté des solidarités, de l'éducation, du soin et de la prévention. Cela nécessite de prendre soin, de porter attention à l'autre dans sa dimension de sujet inscrit dans une histoire. Celle-ci s'inscrit dans des collectifs, des groupes et des institutions, dans lesquels la libre circulation des personnes, de la parole et des idées est essentielle.
Pour les Ceméa, lutter contre toutes les formes d'aliénation, dans une visée d'émancipation et de promotion sociale doit permettre aux individus de prendre leur place. La mixité sociale, la rencontre, la coopération sont des éléments incontournables dans l'accompagnement des personnes les plus fragilisées.

Des engagements :

- renforcer la transmission et la diffusion de leurs fondamentaux, et travailler à l'actualisation des références et des connaissances,
- ouvrir des espaces de formation, d'agir, de pensée, d'accueil des publics et des terrains d'application,
- produire des références qui transforment ce contexte particulièrement dans la formation et au sein des centres de formation des Ceméa,
- proposer des espaces d'analyse de la pratique,
- soutenir les travaux de la recherche en lien avec les acteurs et actrices du champ,
- porter des revendications et des propositions, dans le contexte complexe de la santé, de la psychiatrie et de l'intervention sociale,
- engager une réflexion sur les leviers possibles pour une meilleur prises en compte des usagers des CEMEA,
- être les relais et les porte-voix des personnes en situation précaire.

## Enjeu #8

# Vivre des pratiques culturelles émancipatrices

*« Les êtres humains ne peuvent accéder à leur propre humanité qu'en s'appropriant un héritage culturel qui leur permet de disposer du langage, afin de pouvoir dire Je et devenir des sujets de parole et d'action. Le développement de la sensibilité permet que la personne entre en relation avec l'Autre et s'ouvre aux langages artistiques par le biais d'une éducation artistique et culturelle. L'accès à la culture, aux différentes cultures, n'est donc pas un supplément d'âme réservé à une élite et qui permet de « se distinguer», mais bien une exigence constitutive du processus d'émancipation.»*
(Manifeste, Poitiers 2021)

Tout au long de sa vie, l'être humain se confronte à des cultures contemporaines et passées qui participent à sa construction, l'aident à trouver une place dans son environnement social et en font un acteur d'évolutions culturelles.
Les Ceméa adhérent à la définition de la culture de l'UNESCO : « La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société, un groupe social ou un individu. Subordonnée

à la nature, elle englobe outre l'environnement, les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions, les croyances et les sciences.»
Ainsi, ils portent une attention forte à ce qui fait culture dans notre société : l'expression, à travers des pratiques, des habitus, des implicites, des références, des démarches qui sont partagés et mis en œuvre au sein de groupes.
Les Ceméa dénoncent les mécanismes qui placent certaines pratiques au-dessus des autres, les mécanismes qui en masquent un très grand nombre. Ils défendent qu'il n'y a pas de hiérarchie des identités culturelles.
Les Ceméa affirment que les pratiques culturelles sont politiques. Elles sont les traductions en acte de modes de conception du monde. Ils dénoncent les pratiques qui visent la formation du consommateur au détriment de sujets-citoyens (consumérisme), les pratiques qui fragilisent le sentiment d'appartenir à une même humanité (individualisme, communautarisme), et les pratiques qui abîment la construction de plus d'humanité (obscurantisme, négationnisme).
Les Ceméa s'intéressent aux pratiques artistiques, scientifiques, aux pratiques humaines qui influencent, bousculent, enrichissent, mettent en mouvement les cultures personnelles et collectives. L'éducation doit accompagner à comprendre et percevoir le monde pour agir sur son environnement et engager une transformation sociale et sociétale. L'accès aux différentes formes de pratiques émancipatrices est un droit fondamental à conquérir, car elles contribuent à la formation des personnes. C'est une condition nécessaire à l'exercice démocratique.

Des engagements :

- renforcer les actions pendant les festivals,
- initier, renforcer, développer la place de la culture dans toutes les autres actions des Ceméa,
- se positionner en tant qu'acteur culturel d'éducation populaire qui lie la culture, le social et l'éducation,
- être terrain d'expérimentation, de recherche et d'innovation dans les actions culturelles,
- identifier les besoins de territoire pour faire réseau et construire des actions et des partenariats,
- influencer les politiques publiques en étant force de proposition et de construction seul ou au travers d'alliances.

## Enjeu #9

# Être citoyen·ne éclairé·e dans la société numérique

*Le numérique s'est imposé dans le quotidien, et il faut plus globalement aujourd'hui, parler de société dite «numérique ». Les environnements et outils numériques ne sont pas neutres, ils portent en eux une capacité d'influer sur les comportements, les pratiques démocratiques, et sur l'exercice des libertés fondamentales. (Poitiers 2021)*
*Les actions éducatives nécessitent une approche ouverte ancrée dans une éducation critique aux médias et à l'information. (Manifeste Grenoble 2016)*

Dans un contexte de défiance exacerbée envers les institutions, de désinformation, de confusion entre les connaissances et les croyances, d'emprise des géants du web et la commercialisation massive de nos données personnelles, les Ceméa réaffirment le Numérique comme un enjeu d'éducation populaire.
La présence incontournable du numérique dans nos vies quotidiennes nécessite désormais de notre part des positionnements éthiques.
Les Ceméa se donnent pour ambition de redonner du pouvoir d'agir à toutes et tous dans l'utilisation des usages numériques. Cela passe par la généralisation d'une éducation à l'esprit critique, pour une meilleure lecture et compréhension du monde.
**Le « numérique » est un objet d'éducation populaire et d'éducation nouvelle.** Il peut et doit être un outil d'émancipation, à condition de permettre à chacun et chacune une appropriation personnelle, d'animer une veille active sur les usages contemporains et de créer de nouvelles opportunités éducatives et de coopération.Le numérique, dans toutes ses dimensions, est aussi un outil de solidarité pour toutes et tous.

**Vers une économie de la contribution.**

Les technologies ont certes de tous temps imprégné les activités humaines, mais ce qui est nouveau, c'est la dimension « pollinisation invisible », cette façon de fertiliser la plupart des activités avec une puissance décuplée.

Créateur de lien, il ne tient qu'à nous de faire du Numérique un outil de solidarité pour toutes et tous.

En cela, les biens "communs numériques" sont des ressources accessibles à tous, gérées collectivement par une communauté. Elles échappent à la centralisation des grandes plateformes et construisent des nouvelles formes de régulation collectives et démocratiques qui permettent à chacun·e de contrôler ses données et l'usage qui en est fait.

**Renforcer une éducation aux médias, critique et citoyenne.**

Le numérique et les médias, notamment à travers Internet, a ceci d'implacable et d'irréversible qu'il ne se contente pas d'une « augmentation du réel » au travers d'un apport technique d'outils particuliers, mais s'insère et agit à travers les réseaux, au cœur même des fonctionnements démocratiques, des cultures et du lien social, modifiant le rapport aux autres, la façon d'être et les regards sur le monde.

C'est dans ce bain médiatique fortement marchand et libéral que se transmettent des valeurs. Si nous convenons que les médias font aussi partie des moyens de construction des savoirs, de la culture et d'un regard sur le monde porté par des enfants et des jeunes, cela appelle en tant que mouvement d'éducation et pour tous les acteurs éducatifs, une attention soutenue aux enjeux d'une éducation critique aux médias et à l'information.

Des engagements :

- proposer des solutions numériques éthiques émancipatrice aux partenaires de l'éducation,
- investir les enjeux du numérique, ses risques et potentialités,
- utiliser et promouvoir des systèmes et des solutions libres et des outils alternatifs éthiques,
- développer des outils de formation au numérique et mutualiser les espaces numériques avec des partenaires,
- développer une éducation critique, aux médias et à l'information,
- initier des actions et accompagner les institutions et les acteurs au plus près des territoires, dans la réduction des inégalités d'accès et aux usages numériques,
- ré-humaniser les usages et les services numériques à l'échelle locale,
- éduquer à une culture critique favorisant un choix éclairé et responsable des usages numériques.

## Enjeu #10

# Mettre notre avenir commun au coeur de l'éducation

« **Vers un nouveau rapport au Monde**, *à travers l'éducation, pour découvrir qu'il y a plus de joie authentique à partager l'inépuisable (la culture et les savoirs, la créativité et la solidarité) qu'à vivre dans une surenchère consumériste qui pille sans retour des ressources dont nous savons maintenant qu'elles sont épuisables… et presque épuisées. À cet égard, les activités éducatives des Ceméa sont, seront de plus en plus, des « espace-temps » où les participants font l'expérience d'un rapport au monde qui n'est pas de consommation mais d'humanité authentique et heureuse. Et c'est ainsi que « l'infiniment petit » du « moindre geste » s'inscrit dans « l'infiniment grand» d'un monde désormais radicalement modifié par la présence et l'action des humains, un monde que nous savons fini et fragile.* (Manifeste, Poitiers 2021)

Les Ceméa revendiquent un projet de société qui prenne en compte la complexité des interactions sociales, culturelles, économiques, environnementales et écologiques. Ils soutiennent des objectifs d'égalité sociale et de préservation des ressources naturelles pour la planète. Ils sont nécessaires pour assurer des conditions d'existence de qualité pour toutes et tous. Les Ceméa affirment l'enjeu des biens communs impliquant la remise en question des modes de production, de l'utilisation des ressources et leur partage. Dans leurs

actions, les Ceméa mobilisent les leviers émancipateurs que sont l'éducation à l'environnement, l'éducation à toutes les formes de consommation marchandes et non marchandes en respectant les principes humanistes et de préservation des milieux.
Les actes de la vie quotidienne, dans les interactions avec d'autres et dans le milieu, sont des pistes concrètes pour permettre la conscientisation et dynamiser le pouvoir d'agir. C'est par l'éducation, pour une éducation renouvelée sur ces questions, qu'il est possible d'agir sur les politiques publiques. Il faut agir pour la reconnaissance d'une dimension éducative et sociale de ces politiques, pour l'éducation tout au long de la vie d'une autre façon d'habiter la terre.
L'Éducation nouvelle et l'Éducation populaire pratiquent l'écologie au quotidien, relèvent ce défi en actes, parce qu'elles s'inscrivent et agissent dans un espace, un temps, un milieu de vie, parce qu'elles associent et promeuvent la participation de tous et toutes. Du local à l'international, dans une dimension solidaire, dans tous les domaines d'activité, dans toutes les rencontres, les Ceméa renforcent leur lien d'appartenance à la planète et apprennent à la préserver.
Les Ceméa dans toutes leurs dimensions - mouvement, associations, organismes de formation, entreprise sociale et solidaire - s'assurent d'être en cohérence avec cet enjeu dans leurs pratiques quotidiennes.
Pour les Ceméa, il est temps d'agir. Il est urgent d'intégrer la transition écologique et l'avenir de la planète, systématiquement dans tous leurs champs d'intervention. L'engagement citoyen dans l'action est essentiel, mais ne peut suffire, le niveau politique reste fondamental et nécessaire.

Des engagements :
Inscrire cet enjeu comme **pilier de l'Éducation nouvelle**
- mettre en place un plan d'actions de formation à l'échelle du réseau en lien avec les objectifs de développement durable et de transition écologique,
- engager des diagnostics à l'échelle des territoires et un processus d'évaluation afin de produire un cahier des charges, une charte de fonctionnement interne,
- structurer au niveau national et régional la prise en compte de cet enjeu et notamment à travers les projets associatifs régionaux,
- favoriser les échanges de pratiques,
- produire des ressources pédagogiques pour favoriser la transition écologique,
- initier, poursuivre et développer les collaborations avec les institutions et les collectifs engagés dans ces transitions dans une dimension d'éducation populaire.

Congrès national des Ceméa

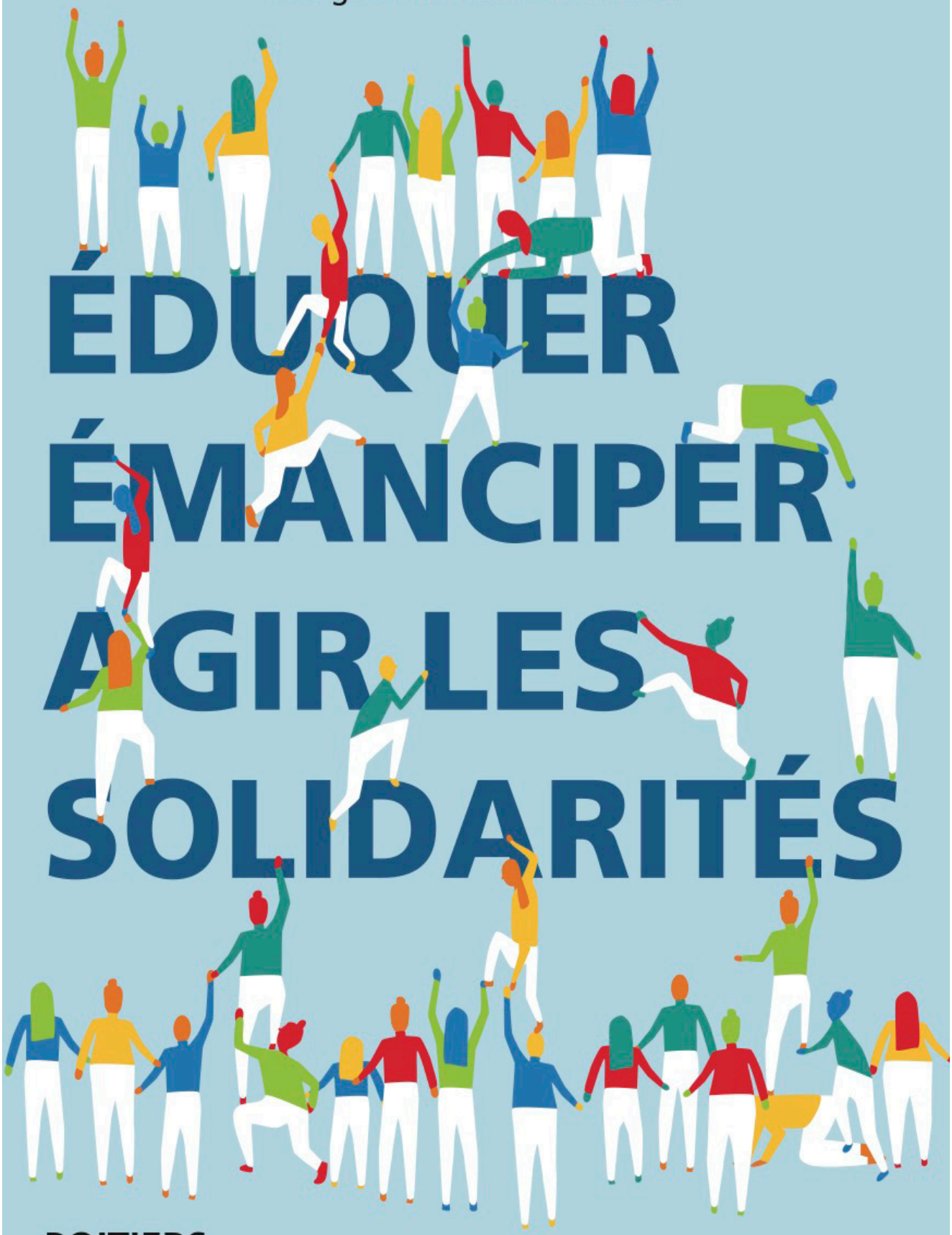

# ÉDUQUER ÉMANCIPER AGIR LES SOLIDARITÉS

**POITIERS**
**21-24 AOÛT 2021**

CEMÉA
L'ÉLAN FORMATION

CEMÉA
L'ÉLAN FORMATION

# Projet d'orientation

## Poitiers 2021-2026

### Partie 2

## 6 enjeux internes pour conduire et construire le projet associatif

## Enjeu #1

# Agir les solidarités au sein du réseau

*« Les crises successives que nous traversons révèlent de manière accélérée des fragilités, interpellent nos démocraties et nous conduisent à repenser les relations humaines, sociales, politiques et économiques. Les Ceméa se sont inventés dans une époque où des solidarités se sont construites à l'échelle nationale et internationale. Aujourd'hui, ils affirment que face à la fragilité, il y a la solidarité ! Solidarité entre les peuples, entre les générations, entre les femmes et les hommes… Il n'existe pas de grande et de petite solidarité : c'est pourquoi les Ceméa contribuent à promouvoir une éducation à la solidarité pour construire le bien et le lien commun. »* (Manifeste, Poitiers 2021)

La solidarité est un devoir social et une obligation réciproque d'aide et d'assistance sans logique marchande entre les personnes d'un groupe ou d'une communauté, du fait du lien qui les unit.
Appartenir au réseau des Ceméa engage les associations et la responsabilité de ses membres. Il existe, en interne, différents registres de solidarité. Le réseau mutualise des outils, des savoir-faire, des compétences, des projets qui permettent d'agir les solidarités. Cela a permis à bien des endroits de surmonter des difficultés et de maintenir la présence des Ceméa sur un grand nombre de territoires. Pour autant, le réseau échoue encore parfois à apporter des réponses adaptées. Le réseau se dote de règles communes et partagées pour permettre un meilleur fonctionnement et pour prévenir les difficultés. Celles-ci peuvent être perçues comme complexes, être mal comprises, inadaptées ou en décalage par rapport aux contextes locaux. Si elles doivent toujours être actualisées et réexpliquées, elles demeurent indispensables. Le réseau est fragilisé lorsqu'elles ne sont pas appliquées.
Sur certains objets, les Ceméa doivent organiser des pôles de compétences, quand sur d'autres ils doivent aller chercher de nouvelles compétences et renforcer ou construire des alliances.
Des outils existent pour alerter, prévenir et accompagner des situations à risques. Les Ceméa s'engagent à les rendre plus opérationnels. Des interrogations demeurent sur la nécessité d'un devoir d'ingérence auprès d'associations en crise ou en difficulté. Le réseau doit s'interroger sur le degré de soutien et d'assistance et le cadre de décision de ces différents niveaux d'intervention.

Des engagements :

- (re)définir ce que sont les actions de solidarité dans le réseau,
- identifier, ou créer des espaces ou peuvent s'échanger les analyses des difficultés rencontrées dans les AT ou dans le réseau,
- faire vivre la solidarité du réseau par la formation et l'information de ses membres,
- identifier un, ou des axes d'amélioration et de progrès pour agir les coopérations dans chaque association,
- repérer les initiatives solidaires, les analyser, les accompagner, les encourager, et les valoriser,
- clarifier le cadre et les niveaux d'interventions de soutien au réseau, aux AT.

## Enjeu #2

# Les acteurs et actrices du mouvement

*« Toute solidarité authentique implique d'accueillir toujours plus largement les personnes, sans exclusive, qu'elles soient « ordinaires » ou « extraordinaires » (en situation de handicap, exilées ou exclues). Cet accueil ne peut se limiter à une « intégration » formelle dans des structures ou des institutions, il doit s'incarner à travers des activités collectives où les personnes pourront se découvrir dans leurs spécificités, leurs richesses et leurs difficultés réciproques tout en s'engageant ensemble dans des projets communs. »*

(Manifeste, Poitiers 2021)

Être militant et militante des Ceméa, c'est agir dans, pour et avec les Ceméa. Militer est un acte volontaire, une liberté. Chaque militant·e des Ceméa doit pouvoir être reconnu, dans ses engagements au sein de l'association. Nous constatons un échec collectif concernant « la grande cause » initiée en 2012, notamment sur la question des membres actifs et actives et des membres de soutiens. A l'aune de la sortie de la crise sanitaire, il est important d'augmenter significativement le nombre de tous les membres des Ceméa. Militer intègre et dépasse la seule action de formation des Ceméa. L'animation du mouvement est une préoccupation centrale, une mission qui concerne tous les acteurs et actrices, tous les champs d'intervention de l'association. Cela passe par la nécessité de développer le mouvement et la formation des militant·es.

La promotion du volontariat, est une des originalités du mouvement des Ceméa. Facteur de lien social, le volontariat rend possible, pour une durée déterminée, de faire acte de citoyenneté active, d'altruisme au service de causes ou d'activités d'intérêt général, qui démontre un

intérêt « à faire société ». Dans le même temps, cet engagement apporte beaucoup à la personne elle-même en termes de sociabilité et de formation citoyenne et politique, pour l'estime de soi et son propre développement. Les Ceméa s'engagent pour renforcer cet accueil dans l'ensemble des champs d'intervention du mouvement. Ils continuent à affirmer son importance dans la sphère publique, à œuvrer aussi pour que soient dégagés les moyens de sa mise en œuvre.

Des salarié·es militant·es au service d'un mouvement d'éducation, les « permanent·es » contribuent à l'accueil et à l'accompagnement des militant·es. Ils sont nécessairement porteurs des idées et des valeurs des Ceméa. Cela implique une connaissance de celles-ci et une formation de toutes et tous, tous postes confondus.

Les Ceméa réaffirment que la participation de tous et toutes, à de grands rassemblements nationaux nourrit l'identité commune et donne au mouvement une réelle légitimité et une reconnaissance politique. Cela passe par des parcours d'accompagnement dans les associations territoriales qui facilitent l'entrée dans ces espaces. Le mouvement dispose d'une richesse insoupçonnée et sans doute insuffisamment travaillée aujourd'hui quand il rassemble des enseignant·es, des animateur·rices, des éducateur·rices, des psychologues, des médecins, des travailleur·euses sociaux, des artistes, des parents, des acteur·rices associatifs… Il faut révéler davantage cette diversité, mobiliser ces regards pluriels, n'abandonner aucun champ d'intervention, en s'appuyant sur la diversité d'origine socio-professionnelle des membres.

Des engagements :

- animer des espaces nationaux pour se retrouver, se rencontrer, échanger, être formé et contribuer en direct à la mise en œuvre d'actions pédagogiques,
- organiser des espaces d'accompagnement différenciés de l'engagement, accueillir et former les nouvelles personnes, dans une dimension de « prendre soin » de chacun·e et de parcours d'entrée et de formation, qui intègre des passages obligés,
- prévoir à tous les échelons des territoires, un réel plan de développement pour augmenter le nombre de membres actifs et actives,
- rendre accessible les formations internes et engager des plans de formation articulés aux besoins et aux attentes du réseau, aux compétences attendues,
- soutenir les initiatives inter-associatives, dans cette perspective de développement du mouvement ou d'une plus grande transversalité,
- renforcer la formation des « cadres du mouvement »,
- clarifier les statuts des membres (de soutien, associé, actif),
- rendre visible les possibilités de parcours des militants,
- organiser la réflexion sur le nombre d'adhérent, leur statut, les freins et leviers de l'engagement dans les espaces institutionnels.

## Enjeu #3

# Des actions éducatives, au service du développement

*« Les Ceméa articulent étroitement théorie et pratique en un aller-retour permanent entre conceptualisation et mise en œuvre. Ni laboratoire isolé et autocentré, ni promoteur d'outils « clef en main », ils veulent expérimenter et mettre en œuvre des démarches qui permettent la recherche, le partage, la coopération et l'adaptation aux différents contextes pour donner du pouvoir d'agir aux acteur·trices de l'éducation. »*
(Manifeste, Poitiers 2021)

Toutes les actions développées par les Ceméa s'appuient sur l'articulation conscientisée entre la pratique et la réflexion. La recherche et le développement de terrains d'action sont essentiels pour développer le militantisme, et de fait le nombre de membres actif·ves.
La formation reste le levier privilégié d'action des Ceméa. Les démarches et les outils utilisés, les savoirs et les savoir-faire, permettent tout à la fois une réflexion politique et une transformation des personnes. Ces formations ont d'autant plus de sens lorsqu'elles sont conduites par des militant.es investi·es sur des terrains d'application ou des expérimentations pédagogiques. Ainsi la gestion, l'organisation d'espaces d'éducation formelle, d'accueil et de loisirs, de festivals,

de terrains d'aventures ou de bases de loisirs, d'activités périscolaires et d'expérimentation sur l'école du dehors sont des actions à investir pleinement. Il s'agit de pouvoir saisir les opportunités de sollicitations de l'environnement proche.
Les Ceméa doivent être des « laboratoires d'idées et de pratiques » reliés à des groupes de militant·es, ancrés territorialement, et parfois en partenariat.
Ces actions doivent être des leviers et des opportunités pour développer le projet des Ceméa : nouveaux publics, institutions, collectivités, formation action-recherche, nouveaux titres et compétences. Il s'agira de mieux les structurer, les accompagner et les évaluer dans les années à venir.
L'éducation populaire et l'Éducation Nouvelle sont des objets qui intéressent de plus en plus la recherche. L'action des Ceméa doit soutenir, encourager et favoriser ces travaux.

Des engagements :

- consolider les démarches pédagogiques et mutualiser les outils de conception et de diffusion dans les différents champs d'intervention dans le cadre des habilitations et certifications existantes,
- renforcer la qualité des actions de formation, au sens d'une spécificité Éducation Nouvelle,
- explorer de nouvelles formes d'action de formation, notamment en intégrant la FOAD,
- renforcer l'axe publication nécessaire au développement et à la valorisation qualitative de toutes les actions des Ceméa auprès d'un environnement plus large (institutions, associations, collectifs),
- expérimenter, écrire, publier et diffuser nos pratiques pédagogiques dans nos revues, et sur Yakamédia,
- sur les « nouveaux » terrains d'application, développer ce qui existe déjà, structurer les apports et considérer les initiatives nouvelles dans le cadre d'un plan de développement,
- essaimer, en lien avec la dynamique des 109 projets d'Éducation nouvelle.
- consolider le lien entre la recherche en éducation et les pratiques en Éducation Nouvelle,
- être médiateur des résultats de la recherche universitaire dans une démarche d'éducation populaire,
- mettre en réflexion les opportunités de gestion directe de lieux.

## Enjeu #4

# Des stratégies de développement au plus près des territoires

*« Accueillant des jeunes et des moins jeunes, soutenant le bénévolat et promouvant les volontariats, les Cemea mobilisent leurs savoir-faire en offrant des propositions concrètes pour que la citoyenneté et l'engagement se vivent au quotidien. Il s'agit de promouvoir une approche globale de la lutte contre les inégalités, de sortir de la logique de la juxtaposition de dispositifs pour développer une approche coordonnée du développement, de l'animation des territoires et de l'engagement citoyen».* (Manifeste, Poitiers 2021)

**S**uite à la Loi, concernant la nouvelle organisation territoriale de la République, de nouveaux espaces régionaux ont été créés aux Ceméa (Grandes régions) ; ce processus a été infructueux dans quelques régions concernées. De fait, l'organisation territoriale est calquée sur les régions administratives issues des différentes phases de régionalisation et de décentralisation. Mais cette structuration sur un modèle unique est réinterrogée de part la taille de certains territoires. Le développement de projets innovants, se fait sur échelons de proximité, en lien avec des groupes de militant·es implantés. Tous les stagiaires

accueillis pourraient d'être des relais mais on peine à maintenir des liens.
D'autres modèles d'implantation existent aux Ceméa : délégations territoriales, antennes, zones outre-mer. Un ancrage de proximité est souvent un bon levier pour répondre à des sollicitations et être reconnus. La territorialisation favorisant l'émergence d'initiatives n'est pas toujours en adéquation avec le niveau régional. La proximité avec des publics cibles en milieu urbain ou rural doit être pris en compte dans la stratégie.
Une réflexion doit s'engager sur d'autres modèles d'organisation : établissements secondaires ou en associations locales, ...
Il est nécessaire de consolider les espaces, ou les groupes d'activités existants, et d'en créer de nouveaux permettant des initiatives militantes. Quelques pistes ont été rappelées ou proposées : le conseil et le diagnostic local, la formation permanente des animateurs et des animatrices, ou encore le soutien aux projets et en particulier aux projets de jeunes... Ces interventions apportent des réponses aux besoins émergents et peut créer des dynamiques collectives. L'accompagnement de projets sur un territoire passe par des relais militants. Ces relais ont à la fois un rôle de veille et d'expertise territoriale qui permettront de répondre par des actions appropriées en portant attention à ce qui se fait déjà sur le territoire.

Des engagements :

- étudier les différents registres d'implantation sur un plan juridique, administratif et économique en lien avec un stratégie de développement du mouvement,
- évaluer la dernière étape d'implantation en grande région et en zone pour établir quelques préconisations,
- consolider les dynamiques de groupes d'activité et de recherche pédagogique,
- organiser une réflexion permettant de repenser la place des Ceméa sur les territoires,
- développer des groupes locaux ancrées dans des logiques territoriales permettant de militer au plus proche de son lieu d'habilitation mais aussi l'entrée dans le mouvement,
- outiller le réseau pour animer des groupes de proximité,
- inventer de nouvelles manières d'être en lien avec les anciens stagiaires.

## Enjeu #5

# Repenser et renforcer la stratégie de communication

*«Les Ceméa ont des savoirs-faire mais ils ont souvent du mal à le faire savoir »*. Denis Bordat

Les Ceméa produisent beaucoup d'informations et de nombreux contenus, mais ils ne sont pas toujours lus, ni même toujours connus par le plus grand nombre des membres, le public concerné et, vers l'externe, les partenaires et le grand public. C'est un constat partagé. Pour renforcer la communication et la diffusion des idées, les Ceméa doivent être plus lisibles et visibles. Le chantier de refonte des outils et des publications doit être attentif à améliorer les logiques et les supports d'information et de communication auprès des différentes sphères de la vie du mouvement : individus, groupes, instances, champs d'action. Il devra veiller à mieux articuler les canaux de diffusion « web » et « print ». Il y a nécessité d'être plus offensif dans la sphère médiatique et sur les réseaux sociaux pour traduire et porter les valeurs et les ambitions. Cela devrait permettre de valoriser auprès d'un public large, les prises de position et les expérimentations du mouvement.

Cela passe par des relais de communication, le renforcement des abonnements afin d'être mieux connu et reconnu. Un chantier particulier doit s'ouvrir sur la politique de diffusion de nos productions pédagogiques, notamment à l'interne,
Un travail de clarification est nécessaire pour bien identifier les différents types d'information, leur(s) provenance(s), leur(s) destinataire(s). Une réflexion sur les canaux de diffusion doit avoir lieu pour améliorer l'efficience de notre communication à l'interne comme à l'externe (à qui, d'où elle vient, comment elle est diffusée, ...)
Des marches sont à franchir sur l'actualisation et le renforcement des listes de diffusion afin de mieux cibler les registres et la circulation de l'information, particulièrement pour les inscriptions aux actions de formation ou aux évènements nationaux. L'ensemble de cette réflexion s'inscrit dans une démarche de markéting social et solidaire avec un souci permanent de diffusion et de valorisation des idées et des actions du mouvement.

Des engagements :

- clarifier les outils existants en interne et en externe dans la politique de communication,
- développer les différents canaux de diffusion, notamment ceux utilisés par les jeunes,
- mettre en œuvre une évaluation de notre politique de communication, notamment vis-à-vis des institutionnels, des partenaires associatifs, privés et autres,
- poursuivre le chantier communication pour améliorer la circulation des informations, au niveau territorial et au niveau national, dans des logiques réseaux, respectueuses de la mise en œuvre du projet national, des personnes et des institutions,
- ouvrir un chantier sur la politique de diffusion des productions pédagogiques, à partir d'un état des lieux des productions et des abonnements dans un souci de renforcement et d'adaptation aux environnements,
- mutualiser les outils, les espaces, nécessaires à la bonne diffusion des lettres et informations internes ; et favoriser leur appropriation par les différents acteurs·trices.

## Enjeu #6

# Des partenaires et des stratégies d'alliance

*« Les Ceméa travaillent à la mise en œuvre de choix, avec leurs partenaires, au sein de leur propre organisation et par les citoyen·nes eux-mêmes. Les Ceméa promeuvent tous les espaces d'engagement, de démocratie participative, notamment auprès des jeunes.* (Manifeste Grenoble 2016)

Être en capacité de travailler avec les autres est une preuve de force, de vitalité et traduit une dynamique d'apports réciproques, dans une complémentarité de sens et de compétences. Dans la recherche de partenariat, les Ceméa mettent en avant leur identité de mouvement d'éducation nouvelle et populaire. Les coproductions peuvent établir des rapports de forces, des propositions, des entraides, des coopérations, de la créativité

Les Ceméa s'engagent dans des alliances et des partenariats de sens avec des associations d'Éducation populaire amies : La Ligue, les Francas, la FG PEP notamment, dans des collectifs et des coordinations : CAPE,

CNAJEP, Solidar..., avec des mouvements d'Éducation nouvelle nationaux et internationaux pour :
- établir des relations avec des collectivités, des institutions,
- établir des contre-pouvoirs,
- pérenniser, essaimer des actions,
- agir sur les enjeux sociétaux que nous défendons.

Au local, suite à la crise sanitaire, de nombreuses collaborations ont vu le jour pour créer et mettre en œuvre des dynamiques solidaires répondant aux besoins des publics : enfants, jeunes, parent ; et aux besoins éducatifs, sociaux et culturels.

Plus globalement, ces questions appartiennent aux militants et militantes. Cela nécessite des temps réguliers de concertation, de débats et d'actions et de ménager des espaces pour mesurer la justesse du projet et des stratégies.

Des engagements :

- renforcer un travail sur les stratégies politiques, pour conforter ou non les cercles d'alliances et de partenariats, consolider des liens, suggérer d'autres formes de structurations,
- engager une réflexion avec les militant·es, pour considérer les débats en cours, les organiser, et permettre des positionnements partagés,
- permettre aux membres, au regard de leur histoire, de représenter les Ceméa dans des espaces collectifs,
- clarifier l'investissement dans les collectifs structurés, les institutions et les espaces de partenariat au niveau des associations territoriales et de l'association nationale et si besoin prioriser,
- s'accorder afin d'organiser des stratégies,
- travailler les cohérences entre les positions de terrain et les positions politiques portées par le réseau,
- organiser la mutualisation des informations,
- former les militant·es à la représentation,
- inscrire des projets solidaires dans des réponses à des appels d'offres, des appels à projet, des conventions.

Congrès national des Ceméa

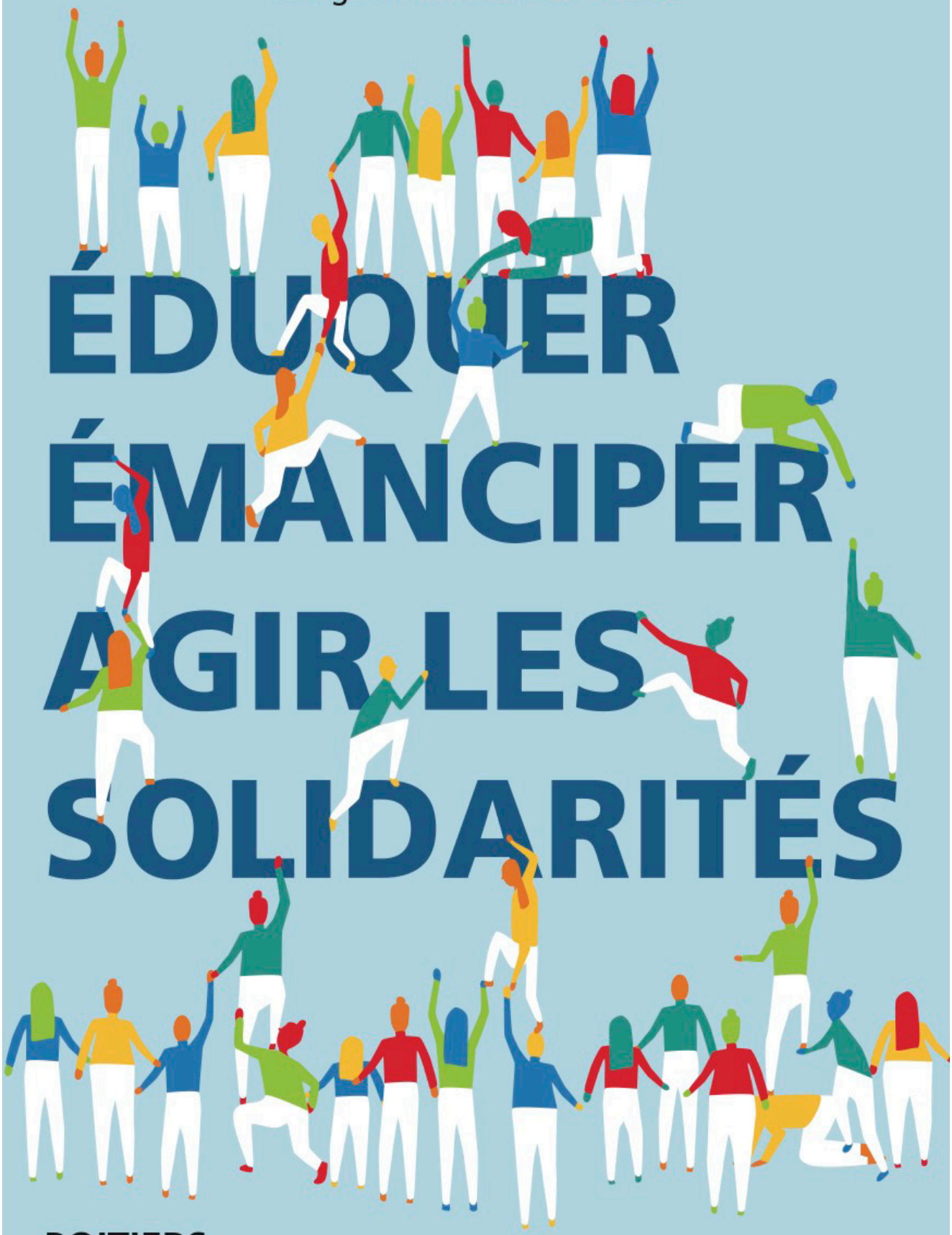

# ÉDUQUER ÉMANCIPER AGIR LES SOLIDARITÉS

**POITIERS**
**21-24 AOÛT 2021**

CEMÉA
L'ÉLAN FORMATION

**ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE EXTRAORDINAIRE**
**samedi 29 janvier 2022**

# POUVOIR

**A RENVOYER au Président, à la Présidente de votre AT AVANT LE 14 JANVIER 2022**

Je, soussigné (e) .....
demeurant à .....
membre actif de l'association des Ceméa……, reconnue d'utilité publique par décret du 22 juillet 1966, donne pouvoir à :

.....

de me représenter à l'Assemblée générale des Ceméa du samedi 29 janvier 2022 et à cet effet, prendre part à toutes les délibérations, à tous votes, signer toutes les feuilles de présence et généralement faire le nécessaire.

A ..... , le ..... 2022

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :

**ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE EXTRAORDINAIRE**
**samedi 29 janvier 2022**

# POUVOIR

**A RENVOYER au Président, à la Présidente de votre AT AVANT LE 14 JANVIER 2022**

Je, soussigné (e) .....
demeurant à .....
membre actif de l'association des Ceméa……, reconnue d'utilité publique par décret du 22 juillet 1966, donne pouvoir à :

.....

de me représenter à l'Assemblée générale des Ceméa du samedi 29 janvier 2022 et à cet effet, prendre part à toutes les délibérations, à tous votes, signer toutes les feuilles de présence et généralement faire le nécessaire.

A ..... , le ..... 2022

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :